

Rabat, le 20 juillet 2020

## **Habilitation des professionnels** **L'AMMC publie les dates des examens d'habilitation pour la fonction de Conseiller financier – Session d'octobre 2020**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, (ci-après « AMMC ») :

- Vu la loi n° 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, telle que promulguée par le Dahir n°1-13-21 du 1er jourmada 1434 (13 mars 2013), notamment ses articles 31 et 32 ;
- Vu le décret n° 2-17-216 du 11 rabii I 1439 (30 novembre 2017) pris en application de l'article 31 de la loi n°43- 12 relative à l'Autorité marocaine du marché des capitaux ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1756-17 du 20 jourmada I 1439 (7 février 2018) fixant la liste des fonctions dont l'exercice est soumis à l'habilitation de l'Autorité marocaine du marché des capitaux ;
- Vu le règlement général de l'Autorité marocaine du marché des capitaux tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 2169-16 du 9 chaoual 1437 (14 juillet 2016), notamment ses articles 71, 72, 73, 74 et 81 ;
- Vu les recommandations émises par le Comité consultatif d'habilitation à l'adresse de la Présidente de l'AMMC.

### **Annonce :**

**La reprise des examens d'habilitation des professionnels relatifs à la session d'avril, initialement programmés les 15-16 avril 2020 et reportés en raison de la crise sanitaire de Covid-19.**

### **Fonction(s) concernée(s)**

Les fonctions concernées par l'examen d'habilitation de la session d'octobre 2020 sont :

- Conseiller financier exerçant au sein des sociétés de bourse ;
- Conseiller financier exerçant au sein des sociétés de gestion d'OPCVM.

### **Organisation des examens**

Les examens d'habilitation relatifs à la session d'octobre 2020 seront tenus entre le 19 octobre et le 13 novembre 2020.

Les modalités pratiques relatives à l'organisation des examens seront précisées dans les convocations y afférentes.

### **Candidats concernés :**

Les candidats concernés par l'examen d'habilitation de la session d'octobre 2020 sont :

- Les candidats éligibles dont les demandes d'habilitation ont été antérieurement soumises (pour la session d'avril 2020) ;
- Tout nouveau candidat éligible à l'examen d'habilitation pour la fonction de conseiller financier.

### **Présentation des candidatures**

Les modalités d'envoi des nouvelles demandes, et le cas échéant de complément des dossiers déjà reçus, seront précisées dans une communication séparée adressée spécifiquement aux intervenants concernés.

### **L'examen**

Le syllabus objet de l'examen relatif à la fonction de conseiller financier est présenté en détail en annexe.

L'examen écrit se présente sous forme d'un QCM d'un maximum de 100 questions réparties entre tronc commun (60%) et partie spécifique (40%).

### **La note de passage**

La note de passage pour être admis à l'examen d'habilitation doit être supérieure ou égale à 75%.

## Annexe 1.

<b>Syllabus – Conseiller financier</b>				
Thèmes et rubriques associées	Conseiller financier - Sociétés de Bourse		Conseiller financier Sociétés de gestion - OPCVM	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
<b>Thème 1 - Cadre institutionnel et place financière</b>				
<i><b>1.1 L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux</b></i>				
Missions et pouvoirs	•		•	
Entités sous contrôle	•		•	
Opérations sous contrôle	•		•	
Collège des sanctions et procédures de sanction	•		•	
<i><b>1.2 Le cadre de la régulation</b></i>				
Les grands principes de la régulation	•		•	
Lois et processus législatif	•		•	
Réglementation et processus réglementaire	•		•	
Règlement général de l'AMMC	•		•	
Circulaires de l'AMMC	•		•	
La coopération internationale (OICV)	•		•	
La coopération bilatérale et les grands marchés financiers africains	•		•	
<i><b>1.3 Les institutions de place</b></i>				
La Direction du trésor et des finances extérieures	•		•	
Bank Al-Maghrib	•		•	
L'ACAPS	•		•	
Casablanca Finance City Authority	•		•	
Les organisations professionnelles : APSB ; ASFIM, GPBM ; AMFT (titrisation) ; l'AMSM (salles de marché)	•		•	
Les comités de place : Le CCSRS (risque systémique) ; le Comité du marché des capitaux	•		•	
<i><b>1.4 Les intervenants soumis à autorisation</b></i>				
Les sociétés de bourse	•		•	
Les Conseillers en investissement (CIF)	•		•	
Les teneurs de comptes	•		•	
Les sociétés de gestion des OPCV	•		•	
Les sociétés de gestion d'OPCVM et d'OPCR	•		•	
Les établissements gestionnaires de FPCT (Cf. Loi 33-06)	•		•	

Thèmes et rubriques associées	Conseiller financier - Sociétés de Bourse		Conseiller financier Sociétés de gestion - OPCVM	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
<b>Thème 2 - L'environnement économique</b>				
<b>2.1 Les principaux indicateurs économiques</b>				
PIB et les données liées à l'activité économique	•		•	
Croissance ; inflation ; déficit budgétaire ; balance commerciale et balance des paiements	•		•	
Taux d'intérêt, taux directeur	•		•	
Epargne, investissement et liquidité	•		•	
<b>2.2 Les marchés financiers</b>				
Le rôle des marchés financiers dans l'économie	•		•	
Les fluctuations des marchés et leurs causes	•		•	
Fonctionnement des marchés et mécanismes d'impact de la valeur des instruments financiers	•		•	
<b>2.3 La finance participative</b>				
Les grands principes de la finance participative	•		•	
Les principaux acteurs de la finance participative	•		•	
<b>Thème 3 - Le cadre juridique des manquements et infractions</b>				
<b>3.1 Les manquements aux règles déontologiques et de pratique professionnelle</b>				
La typologie des manquements	•		•	
Les sanctions disciplinaires	•		•	
Les sanctions pécuniaires	•		•	
<b>3.2 La recherche et la constatation des infractions</b>				
L'information privilégiée	•		•	
Délits d'initiés et listes d'initiés	•		•	
Manipulation de cours	•		•	
Informations fausses ou trompeuses	•		•	
Les sanctions pénales	•		•	

Thèmes et rubriques associées	Conseiller financier - Sociétés de Bourse		Conseiller financier Sociétés de gestion - OPCVM	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
<b>Thème 4 - Le contrôle interne et la déontologie</b>				
<i>4.1 Les règles déontologiques et de bonne conduite</i>				
Le code déontologique	•		•	
Primauté de l'intérêt du client	•		•	
Gestion des conflits d'intérêts	•		•	
Le régime des transactions personnelles ; la liste de surveillance et les listes d'interdiction	•		•	
Barrières à l'information ou « murailles de Chine »	•		•	
<i>4.2 Rôle et organisation du contrôle interne</i>				
Principes qui gouvernent la mise en place du dispositif	•		•	
Contrôle de la conformité	•		•	
Reportings réglementaires	•		•	
Traitement des réclamations des clients	•		•	
<i>4.3 Le devoir d'alerte du CAC et des dirigeants</i>				
	•		•	
<b>Thème 5 - La réglementation pour la lutte contre le blanchiment des capitaux</b>				
<i>5.1 Le rôle des instances dédiées</i>				
L'Unité de Traitement du Renseignement Financier (UTRF)	•		•	
Le Groupe d'Action Financière du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN)	•		•	
<i>5.2 Les points de vigilance</i>				
Le dispositif de veille interne	•		•	
Les personnes physiques et morales assujetties et obligation de vigilance (identification, déclaration de soupçon, conservation des documents etc.)	•		•	
Les infractions considérées comme blanchiment de capitaux	•		•	
Les sanctions pénales relatives au blanchiment	•		•	

Thèmes et rubriques associées	Conseiller financier - Sociétés de Bourse		Conseiller financier Sociétés de gestion - OPCVM	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
<b>Thème 6 - La relation avec les clients et leur information</b>				
<i>6.1 Etablissement de la relation avec le client</i>				
L'entrée en relation contractuelle	•	•	•	•
La vérification du caractère adéquat et approprié du produit/service par rapport au profil	•	•	•	•
La confidentialité des données clients	•	•	•	•
<i>6.2 Droit à l'information et primauté des intérêts des clients</i>				
L'obligation d'agir au mieux des intérêts des clients	•	•	•	•
L'information à donner aux clients sur les instruments financiers et les services d'investissement (information sur les produits, sur les risques, sur la politique de gestion des conflits d'intérêt, sur la politique d'exécution et de compte rendu des opérations.)	•	•	•	•
Les droits de l'investisseur en valeurs mobilières (droit à l'information, droit de vote etc.)	•	•	•	•
<i>6.3 Transparence sur les coûts</i>				
Les charges et les commissions appliquées (frais de bourse, droit de garde, commission de souscription, commission de rachat etc.)	•	•	•	•
<b>Thème 7 - Les CIF et le démarchage financier</b>				
<i>7.1 Le démarchage financier</i>				
Définition et champ d'application	•		•	
Enregistrement auprès de l'AMMC	•		•	
<i>7.2 Le conseil en investissement financier</i>				
Statut et autorisation	•		•	
Typologie des activités de conseil	•		•	
Règles déontologiques et de bonne conduite	•		•	
Conditions d'exercice	•		•	

Thèmes et rubriques associées	Conseiller financier - Sociétés de Bourse		Conseiller financier Sociétés de gestion - OPCVM	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
<b>Thème 8 - Les instruments financiers et les risques</b>				
<b>8.1 Les actions</b>				
Définition et typologie (action au porteur, action nominative etc.)	•	•	•	•
Les droits de l'actionnaire (vote, dividende, information etc.)	•	•	•	•
Le PEA	•	•	•	•
Fiscalité des actions	•	•	•	•
<b>8.2 Les titres de créance</b>				
Définition : « obligations » ; « TCN » et bons du trésor	•	•	•	•
Principaux types d'obligations : obligations subordonnées ; Obligations convertibles en actions ; Obligations remboursables en actions ; Obligations zéro coupon ; Obligations à taux fixe ; Obligations à taux variables.	•	•	•	•
Caractéristiques des titres de créance : valeur nominale, maturité, mode d'amortissement, taux nominal et taux actuariel etc.	•	•	•	•
<b>8.3 Les indices boursiers</b>				
Définition et utilité	•		•	•
Les principaux indices de place	•		•	•
<b>8.4 Les principaux instruments financiers à terme</b>				
Définition et caractéristiques				
Actif sous-jacent, futures, options et swaps (Loi 42-12)				
<b>8.5 La valorisation des instruments financiers et la mesure des risques</b>				
Principes et méthodes de calcul	•	•	•	

Thèmes et rubriques associées	Conseiller financier - Sociétés de Bourse		Conseiller financier Sociétés de gestion - OPCVM	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
<b>Thème 9 - L'appel public à l'épargne et les autres opérations financières</b>				
<i>9.1 Le régime de l'appel public à l'épargne</i>				
Définition	•	•	•	
Le document d'information	•	•	•	
Les introductions en bourse	•	•	•	
Les méthodes de valorisation des instruments financiers	•	•	•	
Les obligations d'information de l'APE (informations importantes, informations périodiques, franchissements de seuils)	•	•	•	
Sortie du régime de l'APE	•	•	•	
<i>9.2 Le placement privé</i>				
Définition et modalités	•	•	•	
<i>9.3 Les offres publiques</i>				
Définition et typologie offre Publique d'Achat (OPA) ; d'Échange (OPE) ; de Retrait (OPR)	•	•	•	
Le déroulement général d'une offre publique	•	•	•	
Les offres publiques obligatoires	•	•	•	
<i>9.4 Programmes de rachat d'actions propres</i>				
Cadre général	•	•	•	
Conditions de réalisation	•	•	•	
Contrat de liquidité adossé au programme de rachat	•	•	•	
<b>Thème 10 – L'environnement comptable et financier</b>				
<i>10.1 Les états de synthèse</i>				
Utilité des états de synthèse pour un investisseur				
Types d'informations comptables disponibles au public				
Les référentiels comptables				
<i>10.2 Eléments d'évaluation</i>				
Evaluation des performances d'une entreprise faisant appel public à l'épargne				
Evaluation des actifs des OPC				
<i>10.3 Acteurs du contrôle des entreprises faisant APE et OPC</i>				
Conseil d'administration ; CAC ; AMMC				
<i>10.4 Gouvernance d'entreprise : les règles de bonnes pratiques</i>				

Thèmes et rubriques associées	Conseiller financier - Sociétés de Bourse		Conseiller financier Sociétés de gestion - OPCVM	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
<b>Thème 11 - La gestion collective et la gestion pour compte de tiers</b>				
<b>11.1 Définition et caractéristiques des OPC</b>				
Définition et catégories			•	
OPCVM (OPCVM Actions ; Obligataires ; Monétaires ; Contractuels et Diversifiés)			•	
Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT)			•	
Organisme de Placement Collectif en Capital (OPCC)			•	
Organisme de Placement Collectif en Immobilier (OPCI)			•	
Formes juridiques des OPC			•	
Souscription-rachat d'OPC			•	
Les modalités d'agrément et de constitution des OPC			•	
Les obligations d'information lors de la commercialisation et la vie du fonds			•	
Les modalités de contrôle des OPC (dépositaire, CAC, AMMC)			•	
<b>11.2 La titrisation</b>				
Les acteurs			•	
Modalités de titrisation			•	
Cas des Sukuks			•	
<b>11.3 Les acteurs de la gestion collective</b>				
Les sociétés de gestion			•	
Les dépositaires d'OPC			•	
Les autres acteurs de la gestion collective (dépositaire, évaluateur, CAC)			•	
<b>11.4 Les principales techniques de gestion</b>				
<b>11.5 La mesure de performance des fonds</b>				
Risque et rendement			•	
Principe de diversification et de gestion des risques			•	
Bases de gestion de portefeuille			•	
Performance absolue et relative ; Indices de référence ; Attribution de performance ; Indicateurs avancés : Sharpe, variance...			•	
<b>11.6 Règles prudentielles des OPC</b>				
<b>11.7 Frais liés aux OPC</b>				
Frais de gestion ; de distribution (droit d'entrée, droit de garde, droit de sortie)			•	
<b>11.8 La gestion pour compte de tiers</b>				
	•		•	

Thèmes et rubriques associées	Conseiller financier - Sociétés de Bourse		Conseiller financier Sociétés de gestion - OPCVM	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
<b>Thème 12 - Le fonctionnement et l'organisation des marchés</b>				
<b>12.1 Le marché boursier</b>				
Définition, rôles et missions de la Société Gestionnaire de la Bourse de Casablanca	•	•		
Activité d'intermédiation (circuits d'acheminement et de traitement des ordres)	•	•		
Les procédures d'admission en bourse	•	•		
L'organisation des marchés et des compartiments (référence Loi 19-14 relative à la Bourse)	•	•		
L'organisation du marché secondaire de la bourse (phases de cotation, mode de cotation, typologie des cours etc.)	•	•		
La surveillance des marchés, les principales alertes : suspension de cotation, réservation des cours, annulation des transactions	•	•		
<b>12.2 Le marché obligataire</b>				
Modalités d'émission et fonctionnement du marché secondaire coté	•	•		
Modalités d'émission et de fonctionnement du marché secondaire des bons du Trésor	•	•		
<b>12.3 Le marché monétaire</b>				
Définition et fonctionnement	•	•		
<b>12.4 Le marché à terme d'instruments financiers</b>				
Typologie des instruments et organisation générale				
Membres négociateurs et membres compensateurs				
Chambre de compensation : rôle et modalités d'intervention				
Instance de coordination du marché à terme				
<b>12.5 Le prêt de titres</b>				
Cadre légal et réglementaire	•			
Acteurs et titres éligibles	•			
Modèle-type de la convention	•			

Thèmes et rubriques associées	Conseiller financier - Sociétés de Bourse		Conseiller financier Sociétés de gestion - OPCVM	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
<b>Thème 13 – Le post-marché et les infrastructures de marché</b>				
<b>13.1 Les teneurs de compte</b>				
Finalités de la tenue de comptes				
La conservation des titres				
Le fonctionnement des filières de dénouement titres et espèces				
La réalisation d'opération sur titres (détachement, augmentation de capital, ...)				
Les services aux émetteurs				
La tenue de comptes sous mandat				
Les dépositaires OPC				
La tenue de comptes au profit d'intermédiaires étrangers				
<b>13.2 Le dépositaire central</b>				
Les missions de Maroclear				
<b>13.3 Les systèmes de garantie</b>				
Le système de garantie de bonne fin de la Bourse de Casablanca				
Le fonds de garantie des sociétés de bourse				
La Chambre de compensation (Réf. loi 42-12)				
<b>Thème 14 – Engagement pour le développement durable</b>				
<b>14.1 Feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable</b>				
Contexte global et objectifs	•		•	
Plan d'action et de mesures concrètes	•		•	
<b>14.2 Guide de bonnes pratiques</b>				
Pour l'émission des obligations vertes « Green bonds »	•		•	
Pour l'émission de «Social Bonds»	•		•	
Pour l'émission de «Sustainability Bonds »	•		•	